

Sceaux inaugure son site officiel de célébration des Jeux olympiques et paralympiques

les points clés

- ✓ Sceaux est l'une des deux villes des Hauts-de-Seine à accueillir un site officiel de célébration des Jeux olympiques et paralympiques sur son territoire
- ✓ Retransmission d'épreuves, animations sportives et espaces de détente seront proposés du 26 juillet au 11 août au jardin de la Ménagerie, puis du 28 août au 8 septembre au jardin du château de l'Amiral
- ✓ L'inauguration du site se tiendra le jeudi 25 juillet à partir de 17h30 et sera suivie d'une séance de cinéma en plein air à 21h30

Parcours de la flamme olympique

En préambule des célébrations scéniques, le premier relais de la flamme olympique dans les Hauts-de-Seine parcourra le parc de Sceaux **le mercredi 24 juillet à partir de 8h**, depuis le château, en passant par les célèbres parterres Le Nôtre, longeant la plaine des Quatre-Statues, avant de quitter le domaine par le bas de la rue Paul-Couderc. En clin d'œil aux Jeux olympiques accueillis par la France en 1900, le public sera invité à porter canotiers et ombrelles. À cette occasion, diverses animations seront organisées dans la matinée par le Département : essais de vélos anciens, exposition "Roues libres" dans l'orangerie...).

Soirée d'inauguration du site de célébration de Sceaux

Le jeudi 25 juillet à partir de 17h30, animations sportives et familiales ainsi que "foodtrucks" marqueront l'ouverture du site de célébration du jardin de la Ménagerie (70 rue Houdan), en présence de Philippe Laurent, maire de Sceaux, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, et Benoît Trévisani, sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt. **À 21h30**, le public pourra profiter d'une séance exceptionnelle du film *Rasta Rockett* (1h38 – VF) proposée en plein air avec le cinéma Le Trianon (entrée libre). Cette comédie culte et familiale est inspirée de la participation de la Jamaïque aux épreuves de bobsleigh aux Jeux olympiques d'hiver de 1988.

.../...



Retransmission des épreuves et animations sportives

Dès le vendredi 26 juillet, le site du jardin de la Ménagerie sera ouvert au public à **partir de 17h30** pour profiter d'animations et vivre en direct la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, retransmise à **19h**.

Du 27 juillet au 11 août du lundi au vendredi de 14h à 23h et le week-end de 11h à 23h, les épreuves des Jeux seront retransmises sur écran géant dans le jardin de la Ménagerie. Le public pourra également profiter d'un espace détente à l'ombre des arbres du jardin, ainsi que de plusieurs "foodtrucks" pour un plaisir salé ou sucré (liste des "foodtrucks" et programme des retransmissions sur sceaux.fr). Enfin, de nombreuses animations sportives seront proposées au gré des épreuves, avec la participation des clubs scéens, pour partager un moment sportif en famille : escalade, tir à l'arc, sports de combat, rugby, terrain multisport, tennis de table, espace pétanque, structure gonflable multisport, tir de précision...

Du 28 août au 8 septembre de 17h à 22h30, c'est au jardin de l'Amiral (place du Général-de-Gaulle) que le public pourra suivre la retransmission en direct des épreuves des Jeux handisport, et profiter d'un espace guinguettes au pied du château de l'Amiral.

Cet évènement est organisé avec le soutien financier de la Métropole du Grand Paris, de la région Île-de-France et de la préfecture d'Île-de-France.

Sécurité renforcée

Pour garantir la sécurité de tous, un contrôle individuel sera assuré à l'entrée du site de célébration et certains objets seront interdits (liquides, valises, ballons, casques, enceintes, instruments, objets tranchants...). Une liste complète d'objets interdits et de consignes est disponible sur sceaux.fr afin de permettre au public de s'organiser.

contact presse

► Pierre Michonneau - 01 41 13 32 86
pierre.michonneau@sceaux.fr

